



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 mars 2016

## L'offre de prêt de livres numériques en bibliothèque a accéléré son développement en 2015

Le ministère de la Culture et de la Communication publie une première évaluation de l'activité de prêt de livres numériques par les bibliothèques publiques et un bilan des offres qui leur sont proposées à cet effet par les éditeurs à travers le portail PNB (prêt numérique en bibliothèques).

Cette évaluation, rendue possible grâce aux données d'activité collectées et traitées par la plateforme interprofessionnelle Dilicom, qui porte les offres commerciales, a été réalisée dans le cadre d'un groupe de suivi animé par le ministère et réunissant tous les signataires des *12 Recommandations pour une diffusion du livre numérique par les bibliothèques publiques*, approuvées le 8 décembre 2014, sous l'égide de la ministre de la Culture et de la Communication, par huit associations professionnelles des métiers du livre (auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires) et la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC).

Ces premiers résultats confirment le bon développement de l'activité :

- 60 réseaux de bibliothèques, dont 54 réseaux français, très variés tant par leur taille que par leur situation géographique, ont désormais souscrit aux offres de prêt. Après Grenoble et Montpellier, la Ville de Paris a ouvert sa bibliothèque numérique au public le 13 octobre 2015 ; 9 bibliothèques départementales desservant de très nombreuses communes rurales ont également rejoint PNB. Près de 8 millions de Français peuvent donc accéder à ce service.
- 37 libraires proposent ce nouveau service aux bibliothèques.
- Début 2016, l'offre éditoriale aux collectivités est constituée de 106 216 titres, contre 207 999 titres proposés aux particuliers. Près de la moitié de l'offre est composée de littérature générale ; les documentaires et livres pratiques représentent quant à eux 37 % de l'offre.
- Les bibliothèques françaises ont acquis 12 716 exemplaires numériques sur l'année 2016, dont près de 73 % entre octobre et décembre.

- 41 259 prêts ont été réalisés sur l'année 2015 par les bibliothèques françaises, dont près de 50 % entre octobre et décembre.

Tous les indicateurs montrent une nette accélération des activités lors des derniers mois de l'année 2015.

Ces résultats encourageants valident pleinement la stratégie promue en la matière par la France auprès des autorités de l'Union européenne, consistant à privilégier les solutions contractuelles à l'élargissement des exceptions et limitations au droit d'auteur pour le développement des offres de ressources culturelles en ligne.

#### **Contacts**

Ministère de la Culture et de la Communication  
Délégation à l'information et à la communication  
Pôle Presse  
Tél: 01 40 15 83 08  
service-presse@culture.gouv.fr  
[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)